

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2017 A 19H30.

L'an deux mille dix-sept, le onze du mois d'avril, le conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni, salle du conseil, sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Madame Corinne Ribauville, Maire, Messieurs Olivier Charron, Didier Desages, adjoints, Caroline Combe, Sylvie Soubaigné, Francis Monteiro.

Absents excusés: Chantal Esteyries qui a donné procuration à Sylvie Soubaigné, Fabrice Lantoine qui a donné procuration à Madame le Maire, Dominique Barbe qui a donné procuration à Olivier Charron, Sandrine Lapeyre qui a donné procuration à Didier Desages, Joël Biaut.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Soubaigné

I Vote des budgets 2017:

Madame DEGOUY, trésorière principale de Langon et Saint-Macaire, souligne la « santé financière convenable » de la commune de Verdélais, avec une capacité d'autofinancement satisfaisante et une dette qui diminue.

1. Le budget « REGIE DES TRANSPORTS », à caractère commercial, est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 20 074.02 € et la section d'investissement affiche un résultat de clôture positif de 34679.81 €
2. Le budget « CALVAIRE » est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 18 586.84 € et en investissement à la somme de 153 857.33 €
3. Le budget « REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTER-COMMUNAL » est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre à la somme de 259 181.00 € en fonctionnement et à la somme de 6499.47 € en investissement

Il est prévu une augmentation de 2 % pour le prix du repas à compter du 1^{er} septembre 2017, le coût sera de $2.50 \times 2\% = 2.55$ € pour un enfant, 1.28 € pour le 3^{ème} enfant et 5.10 € pour un adulte

4. le budget communal 2017 est adopté à l'unanimité, il s'équilibre à la somme de :

En fonctionnement : 793.654 €

En investissement : 512 935.38 €

Les principaux investissements prévus sont :

Acquisition de terrain : 5 000 €

Acquisition matériel et mobilier : 44 000 €

Travaux bâtiments communaux : 99 000 €

Contrat aménagement de bourg : 8 000 €

Voirie : 145 080.60 €

Electrification rurale : 25000 €

Eclairage public : 27 556 €

Réfection basilique : 86 798.78 €

Subvention d'équipement RPIC 12 000 €

Emprunts 50 500 €

Dépenses imprévues : 10 000 €

Il est à noter une augmentation des charges (fonctionnement et emprunts) due à la reprise par la commune des frais d'entretien du stade suite à la dissolution de la CDC des Coteaux Macariens.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé une augmentation de 1 % du taux des trois taxes, à savoir :

TAXE HABITATION	16.05 %
TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES	21.48 %
TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES	74.66 %

II DPU :

Vente d'une maison au lieu-dit Rousseau, appartenant à Mr CONSTANT et Mme CHIRON sur un terrain de 1334m², à Mr et Mme MIVES LOPES JESUS. La municipalité ne préempte pas.

III Délibérations :

1. Adhésion à Gironde Ressources :

Le Département crée une agence qui serait une assistance dans les domaines administratif, juridique, financier et technique. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le principe, mais ne prend aucune délibération, n'ayant aucune information sur le coût.

2. SISS de Langon :

Une délibération est prise par le Conseil Municipal sur l'approbation des nouveaux statuts du SISS de Langon, suite à la fusion des deux communes.

IV Point stade Jean Poutays :

Les travaux prennent du retard compte-tenu des difficultés à joindre les artisans.

Un rendez-vous a été pris avec Mr COSSON, suite aux dysfonctionnements du vestiaire du stade : quatre douches nécessitent une intervention.

Le changement des serrures de la salle omnisport est à prévoir.

La salle est nettoyée à fond tous les quinze jours.

Le Conseil Municipal doit prévoir une convention définissant une clé de répartition des frais (eau, électricité, entretien ...) avec les 8 communes qui ont rejoint la CDC du Sud Gironde

V Comptes rendus de réunions :

1. Le 21 mars 2017, Mr DESAGES a assisté à une réunion, en présence de Mme Emeline DELONG, sur le devenir des marchés des producteurs. Des dates ont été retenues, sans subvention de la CDC. Une subvention sera déterminée en fonction de l'animation choisie par chaque commune concernée. Le marché des producteurs se déroulera sur la commune de Verdélais, le vendredi 18 août.
2. Présence de Mr DESAGES à une réunion du SICTOM pour élire son Président, Mr Jean-François TAUZIN, Maire de Roaillan, et ses 9 vices-présidents et vote des budgets.
3. Mr CHARRON a assisté à une réunion du DPLUI pendant laquelle des ateliers de travail ont été mis en place. Nous devons rester vigilants sur l'état des lieux.

VI Questions diverses :

1. L'entretien du calvaire : nous envisageons de rénover une à deux stations par an et de faire appel aux bénévoles pour l'entretien du parc.
2. A sa prochaine visite, la technicienne de PREVALRISQUES effectuera un bilan et élaborera un plan d'actions. Elle étudie toutes les unités de travail.
Certains points ont déjà été mis en avant : le risque chimique, la localisation du lave-linge à la cave, la hauteur des extincteurs.
Des formations sont à prévoir : formation HACCP, formation sur les gestes de premier secours, formation sur l'utilisation des extincteurs.
3. Immeuble de BERTRIC : Il est souligné que la mairie n'est pas toujours informée dans les temps de la commission de LOGEVIE qui affecte les logements.

VII Calendriers :

1. Elections Présidentielles le 23 avril et le 7 mai 2017
2. Pèlerinage des gens du voyage du 27 avril au 30 avril 2017
3. Le 2 mai à 18 heures, réunion sur la sécurité de l'école
4. Commémoration du 8 mai : habitants conviés pour la cérémonie prévue à midi ; rendez-vous devant la mairie.
5. Prochains Conseils Municipaux prévus le 9 mai et le 6 juin 2017.